

# Préface de Nicolas Bouzou

L'idée selon laquelle un pays comme la France doit se doter d'un système de formation professionnelle efficace est devenue consensuelle. Mais quelle est sa signification profonde et de quelle efficacité parle-t-on ?

## *Ce que nous savons du marché du travail*

En France, les questions du fonctionnement du marché du travail et de la formation (indissociables pour les économistes) font débat sans discontinuer, l'opinion l'emportant généralement sur la connaissance. De ce point de vue, l'épisode de la Loi El Khomri n'a pas été mieux réussi que les précédents. Politisés à l'extrême, les avis éclairés sur cette loi sont passés au second plan au profit des revendications des uns ou des autres. Pourtant, dans les domaines de l'emploi et de la formation continue, le savoir économique est devenu, au fil du temps, très riche ce qui, en théorie, devrait permettre d'avoir des discussions sereines. Ce progrès dans la connaissance est largement dû au développement de l'économétrie qui a généré une multitude de travaux passionnants et aux résultats convergents, notamment dans le domaine de l'emploi. Une haute marche dans la technique statistique appliquée aux sciences sociales a été montée avec la généralisation des « expériences naturelles » et, plus encore, des « expériences contrôlées ». Le principe des « expériences naturelles » est simple : il s'agit d'identifier deux groupes d'individus comparables qui subissent des politiques différentes. Celui sur lequel est appliquée la politique est le « groupe test », l'autre est le « groupe témoin » ou « groupe de contrôle ». Par comparaison des groupes, il est possible d'isoler l'impact de la politique étudiée. En France, beaucoup d'études sont réalisées en Alsace puisque cette région bénéficie dans plusieurs domaines de politiques qui lui sont propres ! En confrontant le comportement spécifique d'un groupe d'Alsaciens à un groupe de non-alsaciens comparable (avec un niveau de revenu, de patrimoine, d'éducation, d'âge, de santé... homogènes), on peut faire progresser la connaissance des politiques publiques françaises, notamment dans les domaines de l'emploi et de la formation. Cependant, cette méthode est contraignante puisque l'on est par construction limité à « l'expérience naturelle » qui ne correspond pas toujours à ce que l'on souhaite étudier. En pratique, il est en outre difficile de s'assurer de la totale homogénéité des groupes tests et des groupes témoins. C'est pourquoi certains chercheurs ont réussi à se rapprocher de ce que peuvent pratiquer les sciences dures : les expériences contrôlées, qui connaissent un développement exponentiel et attirent de larges financements publics et privés.

Les progrès de l'économétrie ont constitué un appui extraordinaire à la recherche dans les sciences sociales. Quand des expériences ont été répétées des dizaines de fois, dans des contextes divers, à des échelles différentes, qu'elles pointent vers les mêmes résultats, et tant qu'elles ne sont pas infirmées, elles devraient devenir des « *evidences* ». Ainsi, les spécialistes du marché du travail s'accordent désormais sur un certain nombre de points : protéger l'emploi ne fait pas baisser le chômage ; les allègements de charge ont un impact positif sur l'emploi ; en France, le salaire minimum est un obstacle à l'emploi (à la différence des Etats-Unis par exemple) ; l'assistance ne doit jamais rapporter plus à un actif que le travail ; un chômeur qui ne cherche pas activement un emploi doit être sanctionné ; les indemnités chômage doivent être dégressives ; les emplois aidés dans le secteur public sont rarement efficaces pour remettre les chômeurs durablement au travail. Tant qu'il n'a pu être démontré qu'elles sont fausses, ces propositions relèvent du savoir et fournissent un guide de politique publique assez simple à suivre, dans le cas de la France, pour un exécutif qui aurait pour objectif de faire diminuer le chômage.

### ***La formation : une question économique...***

Parmi les déterminants du plein-emploi structurel ; la formation professionnelle a fait elle-même l'objet de nombreuses études. En effet, les économistes s'accordent à dire que, si la flexibilité du marché du travail est absolument indispensable, elle doit s'accompagner d'un système de formation professionnelle qui soit lui-même performant en ce sens qu'il participe à « l'employabilité ».

Le sujet de la formation prend une ampleur particulière dans les grandes phases de mutation technologique et économique. Or justement, nous assistons depuis une quinzaine d'années (et, pour encore une quinzaine d'autres) à l'émergence d'une nouvelle économie qui, plus qu'elle transforme l'ancienne, la remplace. Avec la numérisation ou, ce que les anglo-saxons nomment « mutation NBIC » (convergence des nanotechnologies, biotechnologies, sciences de l'information et sciences cognitives), nous assistons à un phénomène de destruction-créatrice schumpétérien inédit à l'échelle de la planète. De nombreux emplois sont supprimés par l'intelligence artificielle ou la robotique mais un nombre d'emplois illimités reste à inventer dans la mesure où, tant qu'il existera des besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par des machines complètement autoprogrammables, le travail sera potentiellement infini. Le sujet n'est pas la disparition du travail mais sa mutation. Dans ce contexte, nous avons plus que jamais besoin de nous adapter : il faut investir notre capital humain dans une économie innovante.

A ce titre, il est facile de comprendre le rôle central de la formation en général, et de la formation continue en particulier. Mais pas de n'importe quelle formation continue, et c'est tout l'objet du rapport publié par la FFP et Asterès. On sait depuis les travaux du Prix Nobel d'économie Gary Becker qu'il existe un lien positif entre le nombre d'années d'éducation et la rémunération. Mais ce lien diffère selon l'âge ou le milieu familial. En d'autres termes, dans ce domaine, le ciblage des financements doit être précis car on gaspille de l'argent très facilement, la France n'étant sans doute pas immunisée contre ce mal. Rien ne sert de déverser des tombereaux d'euros sur un système qui cible mal ceux qui ont le plus besoin de formation ou sur des formations qui ne sont pas toujours adaptées parce que la définition des contenus est trop rigide. Dans le domaine de la formation aussi, l'innovation (pédagogique) est requise. Et là aussi, une certaine dose de flexibilité est nécessaire.

### *... politique...*

Que la réforme de la formation soit le complément nécessaire de la réforme du marché du travail, du système d'indemnisation et du service public de l'emploi est une vérité économique. Mais c'est aussi une vérité politique. Les Français craignent la réforme du marché du travail, comme en témoignent les sondages qui montrent que la Loi El Khomri est massivement rejetée, moins pour son contenu précis (qui a lu cette loi ? Combien de Français comprennent les tenants et aboutissants de la notion « d'inversion des normes » ?) que pour ce qu'elle évoque : la flexibilité. Mettre davantage l'accent sur la question de la formation en tant qu'elle fait partie du nouveau contrat social permettrait de rassurer, au moins partiellement, nos concitoyens.

Un nouveau contrat social ? Oui puisque nous vivons l'émergence d'une nouvelle économie. Le contrat social du cycle schumpétérien précédent, celui des 30 glorieuses, s'était incarné dans un Etat-providence fondé sur les statuts : salariés, indépendants, fonctionnaires, retraités... Mais voilà que la mutation NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, technologies de l'Information et sciences Cognitives) fait disparaître des métiers, en crée d'autres, change les façons de travailler : moins au bureau, plus à la maison, moins à l'hôpital, plus chez les patients... Dans ce contexte, l'organisation par statuts est un frein considérable au progrès. Notre Etat-providence doit passer à une assurance fondée sur les personnes. Les droits ne doivent plus être attachés à des situations mais à des individus. Voilà la philosophie générale qui doit guider la réforme de l'Etat-providence et, bien évidemment, celle de la formation. Elle est justifiée économiquement mais doit aussi permettre de montrer aux Français qu'il est possible de les protéger dans une économie qui change vite, et sans qu'il soit possible ni souhaitable de freiner ce changement.

### *... et une question de justice*

La question de la formation professionnelle n'est pas seulement économique et politique. Elle est aussi une question de justice dont on rappellera qu'elle est l'une des quatre vertus cardinales chez Platon (avec le courage, la prudence et la tempérance). Mais qu'est-ce que la justice ? Elle n'est pas l'égalité comme l'a montré John Rawls au début des années 1970. Derrière le célèbre « voile d'ignorance », Rawls indique que trois principes seulement feraient l'objet d'un consensus au sein d'une société : d'abord que la liberté de chacun s'étende jusqu'à ce qu'elle heurte la liberté des autres ; ensuite que les inégalités sociales ne freinent pas l'enrichissement des plus pauvres ; enfin que chacun dispose de la possibilité de monter dans l'échelle sociale.

Le Prix Nobel Amartya Sen parvient, par un chemin différent, à des conclusions proches. L'apport de Sen a été de ne pas se limiter aux ressources monétaires des individus mais d'étendre la notion de justice à la possibilité de les convertir en nouvelles libertés, ce qu'il appelle les « capacités » (les « capacités à faire »). Pour Sen, le marché est nécessaire puisque sans lui aucune liberté n'existe. Mais il est insuffisant car il ne garantit pas la possibilité de construire sa vie. Une personne handicapée peut gagner suffisamment d'argent pour acheter un appartement mais, s'il n'existe pas de normes pour handicapés, elle ne pourra pas l'habiter. La société est injuste à son égard. A l'inverse, la voiture sans chauffeur qui ne requiert pas de permis de conduire offre une « capacité » de mobilité aux aveugles. Elle sert à ce titre la justice (mais pose un problème « schumpétérien » aux moniteurs d'auto-écoles). Rawls et Sen nous disent l'essentiel : liberté, ascenseur social, capacité à rebâtir une vie professionnelle : voilà ce que la communauté doit proposer aux membres d'une société, surtout dans les périodes de mutation technologique et économique comme la nôtre : liberté d'entreprendre, aides à la reconversion, formation tout au long de la vie. Ce ne sont pas seulement des nécessités économiques mais aussi, des incarnations concrètes de la justice.